



CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE SPÉCIALITÉ 2015 STATIONS DE POMPAGE

Valable du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Adhérent à :

Délivré par le SNECOREP
Syndicat National des Entrepreneurs, Concepteurs et Réalisateurs de
Stations de Pompage

3 rue de Berri – 75008 PARIS Tél : 01 44 13 32 22

Email : snecorep@fntp.fr – www.snecorep.fr



Raison sociale et coordonnées :

SEIT HYDR'EAU
8, rue Lavoisier
Zone Industrielle
45140 INGRÉ

Ce certificat, délivré par la **Commission technique du SNECOREP**, est mis à jour suivant l'évolution de l'expérience, de la compétence et des moyens des entreprises en fonction de la **Nomenclature des Travaux Publics de la Fntp**. Il doit être remis par les soumissionnaires dans tous les dossiers d'appels d'offres et concours.

Sont concernés les équipements électromécaniques tels que : pompes, appareillage hydraulique, anti-béliers, appareillage électrique spécifique au process hydraulique, régulation, automatismes, télégestion, traitement des eaux de technicité courante, équipement de bassins tampon.

COMMISSION TECHNIQUE

Le Président

Jacques Fournié

Mise à jour : 01/04/2015

Nomenclature Fntp		Certification accordée par le SNECOREP	
54 – Equipement des stations de pompage, refoulement, relèvement			(c) : coutumière (p) : probatoire
541 Eau claire			
5411 Stations dont le produit pression (bars) par débit (m ³ /h) est ≥ 8000			
5412 Stations dont le produit pression (bars) par débit (m ³ /h) est < 8000	5412		Snecorep (c)
5413 Traitement des eaux de pompage	5413		Snecorep (c)
542 Eaux usées			
5421 Stations d'un débit ≥ 250m ³ /h	5421		Snecorep (c)
5422 Stations d'un débit < 250 m ³ /h	5422		Snecorep (c)
543 Eaux pluviales			
5431 Stations d'un débit ≥ 1 m ³ /s			
5432 Stations d'un débit < 1 m ³ /s			
544 Bassins tampon		544	Snecorep (c)
63 – Postes et installations électriques			
634 Télétransmission			
6341 Supervision		6341	Snecorep (c)
6342 Télégestion			
6343 Télésurveillance			

